

*Mairie
de*



Lespinassière

11160

Tél. : 04 68 78 04 23

Fax : 04 68 78 41 30

**Monsieur le Préfet de l'Aude
52, rue Jean Bringer
11 000 Carcassonne**

Le Vendredi 27 Septembre 2013

Monsieur le Préfet,

Suite à votre demande, je vous fais un résumé de la situation à Lespinassière en ce qui concerne la compétence de l'eau.

Nous n'avons jamais souhaité transférer cette compétence et cela a été fait de manière contestable. Nous sommes très choqués par cette brutalité. En effet, depuis le début et quelques soit les Maires successifs, la commune a toujours tenu son réseau en état. Nous nous sommes restreints sur d'autres actions pour pouvoir maintenir le réseau en laissant l'eau à un prix abordable à tous.

Maintenant que tout est en place et que tout fonctionne, une nouvelle loi apparaît et nous kidnappe notre compétence.

Nous sommes allés voir Monsieur Combettes qui ne nous a rien garanti et surtout rien écrit.

Nous proposons que la Communauté d'Agglo Carcassonnais (C.A.C), nous laisse la compétence de l'eau et de l'assainissement, cette possibilité est prévue par la loi.

Nous souhaitons trouver un arrangement plutôt que des décisions judiciaires. Ceci dit nous ne sommes pas prêts à nous laisser dépouiller de notre patrimoine sans nous défendre.

Les habitants de Lespinassière ont donné de leur temps et argent pour l'Eau Potable. Ils se sont investis pour leur réseau.

Ils ne l'aurait pas fait pour Carcassonne. Nous ne pouvons pas accepter ce changement de règles.

Pour la partie technique, la station U.V. du Castagnet-Haut est en cours : mise en électricité prévu le 20 septembre. Ce projet a débuté milieu 2012.